

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 06/06/2024

certifié exact,

Séance du mardi 4 juin 2024
Qe-2024/15

Aujourd'hui 4 juin 2024, à 10h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 12H30 à 13H43
Suspension de séance de 13H43 à 14H53

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 13H41 à 13H43, Monsieur Cyrille JABER présent sauf de 11H53 à 14H53, Monsieur Matthieu MANGIN présent à partir de 10H35, Monsieur Maxime PAPIN présent à partir de 11H00, Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 13H43, Madame Brigitte BLOCH présente à partir de 14H53, Madame Marie-Julie POULAT présente à partir de 15H15, Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 16H20

Excusés :

Question écrite présentée par Madame Myriam ECKERT ' Pour la fin du jumelage Ashdod/Bordeaux '

Madame Myriam ECKERT, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le 8 mars 2023, le collectif Bordeaux En Luttés a émis par ma voix un vœu afin que la ville de Bordeaux suspende son jumelage avec la ville israélienne d'Ashdod, jumelage instauré en 1984.

L'ensemble des élu-es de la majorité avait alors voté contre, l'argument étant que vous voyiez dans ce jumelage un signe de paix et une volonté de maintenir un lien culturel entre les Israélien-nes et les Palestinien-nes.

Si à l'époque, notre collectif jugé déjà « inefficace » ce jumelage, **aujourd'hui, et nous apparaît tout simplement honteux.**

Depuis des mois, Israël et son gouvernement sioniste poursuivent une offensive massive sur la bande de Gaza, sur l'ensemble des territoires palestiniens et dans le Sud-Liban, se rendant ainsi responsable de **massacres de masse que les événements tragiques du 7 octobre dernier ne sauraient justifier.**

Aujourd'hui, l'ensemble de la communauté mondiale condamne fermement Israël et sa politique de colonisation, constatant que celle-ci s'accompagne **d'une volonté manifeste de tuer et d'affamer des Palestinien-nes** qui n'ont plus aucune issue de secours, acculé-es dans la ville de Rafah qui subit des bombardements intensifs et une attaque terrestre sans précédent à l'heure même où je rédige cette question écrite.

Deux jours avant l'attaque d'un camp de réfugiés déplacés dans une zone « sûre » à l'ouest de Rafah, **la Cour internationale de justice avait ajouté des nouvelles mesures conservatoires** à son ordonnance du 26 janvier, dans le cadre de la prévention du génocide contre le peuple palestinien.

La politique colonialiste sioniste est ainsi à l'origine de milliers de morts – femmes, hommes, enfants - dont nous ne connaissons pour la plupart ni le nom ni le visage mais que notre indifférence risque de reléguer dans les oubliettes d'une histoire à la mémoire sélective.

Mais Bordeaux En Luttés ne saurait oublier les larmes de Gaza, les **6500 élèves et plus de 500 étudiants** tué-es, l'impossible paix quand le gouvernement d'extrême-droite Israélien, faisant fi du droit international, montre tous les jours sa volonté de **conquête brutale du peu de territoire laissé au peuple palestinien**, et ce quel qu'en soit le prix, les vies humaines ne comptant pour rien dans le projet sioniste.

Tous les samedis, de nombreux Bordelais et Bordelaises défilent pour exiger un cessez-le-feu immédiat et une compétition circule demandant la fin du jumelage entre notre ville et Ashdod, cinquième plus grande ville d'Israël et son premier port. Son activité économique contribue donc réellement et efficacement à l'expansion d'un pays qui mène ouvertement une politique raciste.

La Ville de Bordeaux, qui a fait de la lutte contre les discriminations un point central de sa politique du « vivre ensemble », ne saurait continuer, sans se dédire, à cautionner l'apartheid Israélien, **apartheid que selon Nelson Mandela nous appelait déjà à condamner dès 2001** : « l'apartheid est un crime contre l'humanité. Israël a privé des millions de Palestiniens de leur liberté et de la propriété. Il a perpétué un système de discrimination raciale et d'inégalité. Il a systématiquement incarcéré et torturé des milliers de Palestiniens, en violation des règles du droit international. Il a, en particulier, mené une guerre contre une population civile, en particulier des enfants. »

Dans les circonstances actuelles, maintenir des liens amicaux, avec Ashdod est donc toujours plus injustifiable.

Au moment où nous débattons, des milliers de Palestinien-nes attendent des gestes forts de soutien de la part de responsables politiques dont nous sommes.

Aujourd'hui donc, en solidarité, Bordeaux En Lutttes réitère sa demande de suspension du jumelage entre notre ville et Ashdod. Nous souhaiterions que cette suspension soit votée lors du Conseil Municipal de juillet prochain afin que chaque groupe politique puisse s'exprimer sur le sujet.

Comptez-vous répondre positivement à cette requête ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 juin 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Myriam ECKERT